



DESCRIPTION DE CONCOURS

Sécurité sur le lieu de travail

NIVEAU SECONDAIRE VIRTUEL

Table des matières

| | | |
|----------|---|----------|
| 1 | LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES | 2 |
| 2 | INTRODUCTION | 2 |
| 3 | DESCRIPTION DU CONCOURS | 3 |
| 4 | ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE..... | 6 |
| 5 | SANTÉ ET SÉCURITÉ..... | 6 |
| 6 | ÉVALUATION..... | 7 |
| 7 | RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS..... | 7 |
| 8 | RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES | 8 |
| 9 | MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL | 9 |

Description de concours

92 – Sécurité sur le lieu de travail

Niveau secondaire virtuel

Page 1 de 9

En raison des règlements imprévisibles et des incertitudes concernant la COVID-19, les documents relatifs aux concours pourraient être modifiés.

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

En réponse à l'évolution du marché du travail et des besoins en matière de compétences, le Gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle « Compétences pour réussir » (anciennement *Compétences essentielles*), qui définit neuf compétences clés dont les Canadiens et les Canadiennes ont besoin pour travailler, suivre des études et acquérir une formation, et pour participer à la société moderne en général. Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance de ces compétences qui sont essentielles pour réussir dans les diverses professions dans les métiers et les technologies. Dans le cadre de cette initiative, les *compétences pour réussir* (CR) ont été déterminées et incluses dans les descriptions des concours, les projets à réaliser et les documents connexes. Très importante, une autre étape de notre initiative de sensibilisation est l'établissement d'un *bulletin des compétences* personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des neuf compétences pour réussir en fonction de leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes connaîtront lesquelles de ces compétences il leur faudrait améliorer. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences qui sont jugées les plus importantes pour réussir sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication, ³Collaboration, ⁴Adaptabilité, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Résolution de problèmes, ⁸Créativité et innovation, ⁹Compétences numériques.

Les compétences pour réussir dans votre domaine sont indiquées dans la section 2.4 ou 3.2 de la description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et tous les documents connexes.

2 INTRODUCTION

Le domaine de la santé et la sécurité au travail (SST) concerne la santé et la sécurité des travailleurs dans leur milieu de travail. Il s'agit de tenir compte de la relation qui existe entre les employés et leurs conditions de travail, leurs tâches, les matériaux et l'équipement utilisés et les répercussions de ces éléments sur la santé et la sécurité dans le milieu de travail.

Un programme de santé et de sécurité au travail efficace comprend des activités qui aident à réduire ou à éliminer les risques de blessure et de maladie dans le milieu de travail. Le concours est basé sur trois (3) activités essentielles à la SST :

1) la détermination des dangers; 2) l'évaluation des risques liés aux dangers; 3) la mise en place de mesures pour éliminer ou réduire les risques.

Pendant deux jours, les concurrents et les concurrentes montreront leurs connaissances et leurs compétences en santé et sécurité au travail en les appliquant dans trois activités

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/securite-lieu-travail/

2.2 But de l'épreuve

Évaluer la compréhension des principes de SST et la capacité d'accomplir des tâches relatives à la SST :

- Déterminer les dangers présents dans un milieu de travail et recommander des mesures correctives
- Témoigner d'une compréhension de la maîtrise des dangers
- Communiquer efficacement de l'information sur la SST

2.3 Durée du concours

Aux Olympiades canadiennes 2022, les concours pour le niveau secondaire se tiendront selon une formule virtuelle. La durée du concours pour votre domaine sera d'un total de 11 heures.

Un horaire détaillé sera affiché sur notre site Web.

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

- Connaissance des principes de santé et de sécurité au travail (SST)
- Capacité de repérer et d'évaluer les dangers dans un milieu de travail et de recommander des mesures correctives⁷
- Capacité de repérer et de décrire des mesures de maîtrise des dangers⁷
- Capacité de communiquer efficacement de l'information sur la SST²

3 DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

| DOCUMENT | DATE DE DISTRIBUTION |
|---|----------------------|
| Projet d'épreuve | Janvier 2022 |
| Procédure d'évaluation | Janvier 2022 |
| Fiche de détermination des dangers | Le matin du concours |
| Fiche de travail sur la maîtrise de dangers | Le matin du concours |
| Modèle pour la recherche sur la SST | Le matin du concours |

Description de concours

92 — Sécurité sur le lieu de travail

Niveau secondaire virtuel

Page 3 de 9

En raison des règlements imprévisibles et des incertitudes concernant la COVID-19, les documents relatifs aux concours pourraient être modifiés.

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve

3.2.1 Détermination des dangers⁷

- La détermination, l'évaluation et la maîtrise des dangers dans le milieu de travail constituent un principe fondamental de la santé et sécurité au travail (SST).
- Dans l'activité de détermination et de maîtrise des dangers, le concurrent ou la concurrente doit montrer sa capacité à évaluer et à maîtriser les dangers qu'il ou elle aura repérés dans un milieu de travail qui lui sera montré dans une vidéo. Pour cette activité, le concurrent ou la concurrente devra, pour chaque danger relevé :
 - Définir le type de danger (physique, biologique, chimique, ergonomique, psychologique et risque d'accident)
 - Déterminer le meilleur type de mesure à mettre en œuvre (élimination, substitution, mesure technique, mesure administrative ou utilisation d'ÉPI)
- Relever des mesures de maîtrise de danger déjà en place
 - Indiquer les dangers potentiels que ces mesures visent à éliminer.
- Consigner toutes ses conclusions dans la fiche de détermination des dangers qui est fourni en ligne.⁶
- Le projet d'épreuve contient des précisions au sujet de l'activité à réaliser.

3.2.2 Mesures de maîtrise des dangers

- Les professionnels de la santé et sécurité au travail observent les travailleurs à l'œuvre et repèrent les dangers présents dans le milieu de travail dans le but de réduire ou d'éliminer les risques de blessure ou de maladie.
- Dans le cadre de cette activité, les concurrents et les concurrentes observeront des photos de divers lieux de travail fictifs.
- Pour chacun de ces lieux fictifs, on leur assignera une mesure de maîtrise (choisie par le CTN).
- Les concurrents et les concurrentes devront déterminer les dangers potentiels associés à cette mesure, expliquer les mesures mises en place pour réduire les risques, et effectuer une évaluation des dangers.

- Une fois ces renseignements amassés, ils devront établir une procédure de travail sécuritaire détaillée pour l'un des lieux observés, aux fins de la maîtrise des dangers et des risques.
- Les concurrents et les concurrentes examineront les photos des lieux de travail fictifs et recueilleront de l'information afin de répondre par écrit aux questions de la fiche de travail sur la maîtrise des dangers.

3.2.3 Recherche et présentation écrite sur la santé et la sécurité au travail²

- Dans le cadre de cette activité, chaque concurrent ou concurrente jouera le rôle d'un professionnel de la SST. Chacun se verra **attribué un problème de SST dans un milieu de travail et devra faire une recherche** et formuler des recommandations. Les concurrents et concurrentes devront ensuite remettre une présentation et leurs recommandations par écrit aux juges aux fins d'évaluation.
- Conseiller / Conseillère en SST — Contribuer au maintien d'un lieu de travail sain et sécuritaire en mettant en place et en surveillant les systèmes et les procédures de SST dans son milieu de travail.
- Ces fonctions incluent la gestion des processus administratifs reliés à la SST, la formation du personnel et l'utilisation d'une vaste gamme d'outils et de procédures permettant de mettre en œuvre des programmes de SST et de favoriser la conformité, afin :
 - D'initier, de promouvoir et de mettre en place des activités sur le lieu de travail pour améliorer la SST;
 - De contribuer à la mise en œuvre et à la surveillance des mesures de contrôle critiques :⁷
 - Connaissances
 - Analyse et évaluation de l'information
 - Résolution de problèmes
 - Le conseiller / la conseillère en SST utilise des compétences en communication et en mobilisation, y compris des compétences en négociation et en gestion de différends, afin d'initier, de promouvoir et d'appuyer des changements.
 - Le conseiller / la conseillère en SST utilise des compétences en mentorat pour améliorer la capacité du personnel opérationnel et du personnel chargé de la SST dans le milieu de travail en ce qui concerne la SST.
- Remarque : Aucun logiciel de présentation ne sera utilisé. Les ordinateurs portatifs et les tablettes seront utilisés seulement durant la recherche de renseignements et la préparation des recommandations.

- Cette activité comprend deux volets : effectuer la recherche sur la situation donnée et formuler des recommandations à discuter avec l'employeur.
- Les concurrents et concurrentes devront se servir de leur propre ordinateur portable ou tablette pour les besoins de la recherche et de la rédaction des recommandations.
- Chaque concurrent ou concurrente recevra un modèle à suivre pour les besoins de cette activité.
- Les concurrents et concurrentes seront jugés sur leur capacité à organiser et à communiquer les points clés de leurs recommandations.

Compétences pour réussir : ²Communication, ⁶Rédaction, ⁷Résolution de problèmes,

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Version électronique de la fiche de détermination des dangers et de la fiche de travail sur la maîtrise des dangers
- Modèle électronique du document pour l'activité de recherche et de présentation sur la SST

4.2 Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes ou l'établissement d'accueil

- Les concurrents et les concurrentes doivent apporter leur propre ordinateur et un logiciel de leur choix pour le concours. Ainsi, ils travailleront avec du matériel qui leur est familier.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et concurrentes

- S.O.

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité sera fourni à chaque domaine, et ses consignes devront être

suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux OCMT.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

À la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes assisteront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce qu'ils travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de dangers pendant le concours. Quiconque aura enfreint une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement pourrait devoir participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

5.2 Protocole COVID-19

Les directives concernant la COVID qui sont en vigueur dans la région des participants devront être suivies pendant les OCMT. Il est de la responsabilité des participants (concurrents, surveillants, membres du CTN et toute autre personne présente durant les concours) de veiller à ce que ces directives soient respectées.

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) fournies par les concurrents et concurrentes ou par l'établissement d'accueil

- S.O.

Remarque : Les concurrents et les concurrentes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisés à participer au concours.

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

| TÂCHES | /100 |
|---|------|
| Détermination des dangers | 25 |
| Recherche des mesures de maîtrise des dangers | 25 |
| Recherche et présentation sur la SST | 50 |
| Pénalité de retard | (-5) |

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

| SUJET | RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS |
|-----------------------------|--|
| Pénalité de retard | <p>Les concurrents et les concurrentes doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assister à la séance d'orientation • Être à l'heure à chaque activité (détermination des dangers et des mesures de maîtrise, recherche et présentation sur la SST) |
| Clés USB | <ul style="list-style-type: none"> • Il est permis aux concurrents et aux concurrentes d'utiliser une clé USB ou autre support de mémoire numérique |
| Infrastructure – équipement | <ul style="list-style-type: none"> • Il est interdit aux concurrents et aux concurrentes d'utiliser leur propre modèle. |
| Téléphones cellulaires | <ul style="list-style-type: none"> • Il est interdit aux concurrents et aux concurrentes d'apporter un téléphone cellulaire, sauf pour écouter de la musique avec un casque d'écoute ou des écouteurs-boutons pendant l'activité Recherche et présentation sur la SST |

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente aura besoin des services d'un interprète durant le concours, les bureaux provinciaux ou territoriaux doivent en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- 1^{re} étape – La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour la détermination des dangers sera déclarée gagnante. Si l'égalité persiste :
- 2^e étape – La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour la recherche des mesures de maîtrise des dangers sera déclarée gagnante. Si l'égalité persiste :
- 3^e étape – La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour la recherche et la présentation sur la SST sera déclarée gagnante.

8.3 Règlements des concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

| ORGANISME MEMBRE | NOM |
|-------------------------|----------------------------------|
| Terre-Neuve-et-Labrador | Jennifer Wilson |
| Île-du-Prince-Édouard | Clare Waddell |
| Nouvelle-Écosse | Robin Angel |
| Nouveau-Brunswick | Paul Landry |
| Ontario | Geoff Patterson |
| Manitoba | Jayson Santos |
| Saskatchewan | Brad Compton – président |
| Alberta | Craig Skelly – président adjoint |
| Colombie-Britannique | Ammar Kavasovic |

Pour toute question au sujet du concours, veuillez faire parvenir un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com), au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.